



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association des propriétaires riverains du Lac-des-Îles
Tenue le samedi 25 septembre 2021
Au dôme sur le terrain de l'Hôtel de Ville
299, route des Cantons, Saint-Émile-de-Suffolk**

Présences :

Joël Grégoire
Sylvain Chartrand
Yves Pichette
Serge Morin

François Rieux
Chantal Tanguay
Joni Boyd

Joanne Curran
Louise Tremblay
Louise Schmidt

Ouverture de l'assemblée à 10 h 05.

1. Mot de bienvenue du président

Le président sortant, monsieur Joël Grégoire, souhaite la bienvenue à tous.

Mme Schmidt demande à chacun des membres de se présenter.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Chantal Tanguay et appuyé par Serge Morin, que Joël Grégoire soit président d'assemblée.

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Yves Pichette que Chantal Tanguay soit secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Grégoire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Yves Pichette d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivant :

- 5.1 Panneaux limites de vitesse
- 5.2 Adhésion à un regroupement
- 5.3 Règlements généraux

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du samedi 10 octobre 2020.

Monsieur Grégoire fait la lecture du procès-verbal de l'an passé.

Malheureusement, les activités prévues pour cette année n'ont pas pu se réaliser à cause de la pandémie.

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Louise Tremblay d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020.

5. Rapport d'activités et projets pour la prochaine année

Monsieur Grégoire en profite pour nous encourager à prendre connaissance des documents déposés sur le site de l'Association (aprldi.com).

5.1 Panneaux limites de vitesse

Le Code d'éthique des activités nautiques de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk stipule que l'on doit « Limiter la vitesse sur nos plans d'eau à 5 km/h sans vagues à moins de 100 mètres des berges. Les nageurs et les embarcations non motorisées ont priorité sur les embarcations motorisées. On ne doit jamais s'approcher à moins de 50 mètres d'un nageur ou d'une embarcation non motorisée et d'au moins 100 mètres d'une zone de baignade. »

' Sur le territoire de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk, le seul plan d'eau pouvant tolérer les motomarines et bateaux à haute performance est la partie sud du Lac-des-plages. '

Selon ce code, des panneaux de 5 km/h seront installés dans les zones sensibles du lac et des panneaux de 10 km/h seront installés dans d'autres endroits stratégiques, le tout dans le but d'assurer la protection de l'écosystème de notre lac et la qualité de vie/sécurité de tous ceux qui en font usage.

Monsieur Sylvain Chartrand donne son accord pour l'installation de panneaux sur son île.

Il y a eu des discussions sur la possibilité d'achat de bouées supplémentaires identifiées Écosystème sensible, car nous remarquons de plus en plus d'endroits envahis par la myriophylle à épi sur le lac.

5.2 Adhésion à un regroupement

M. Grégoire nous présente les avantages d'adhérer au Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et bassins versants. Ce point fera partie de l'ordre du jour d'un prochain CA.

5.3 Règlements généraux

Les membres de l'assemblée donnent le mandat aux futurs membres du CA de retravailler les *Règlements généraux* qui date de 2012.

Finalement, tout devrait être mis en place pour poursuivre le projet d'installation de toiles dans le but d'éradiquer la myriophylle à épi, une plante envahissante et très néfaste pour notre lac. De même, Pierre Blanc, inspecteur à la municipalité et Jocelyn Bénard, citoyen qui a renouvelé sa certification, devraient terminer leur cours de plongée cette année.

6. Rapport financier

Madame Louise Tremblay présente le rapport financier pour 2020-2021. Aucun revenu pour cette année.

Solde	1 698.10 \$
REQ *	36.00 \$
Site WEB **	<u>50.00 \$</u>
	1 612.10 \$

* Mise à jour annuelle au Registraire des entreprises du Québec

** Renouvellement pour l'hébergement du site WEB de l'APRLDI pour 2 ans.

La vérification a été faite par Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk.

7. Prévisions budgétaires

Madame Louise Tremblay présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année.

Solde	1 612,10 \$
REQ	36.00 \$
Adhésion *	200.00 \$
Cadenas**	<u>40,65 \$</u>
	1 135,45 \$

* Adhésion au Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et bassins versants

** Remplacement du cadenas brisé au débarcadère sur le chemin Vézeau.

8. Élections

8.1 Présidence, secrétariat d'élection et scrutateur

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Joël Grégoire que François Rieux soit président d'élection.

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Louise Schmidt que Chantal Tanguay soit secrétaire d'élection.

8.2 Proposition d'ouverture des mises en candidatures

Louise Tremblay et Sylvain Chartrand sont à la fin de leur mandat. Il y a donc deux postes en élection.

L'ouverture des mises en candidatures est proposée par Serge Morin.

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Yves Pichette que Sylvain Chartrand soit nommé.

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Louise Schmidt que Louise Tremblay soit nommée.

8.3 Proposition pour la fin des mises en candidatures

La fin des mises en candidatures est proposée par Serge Morin.

8.4 Élection ou nomination

Le président d'élection, monsieur François Rieux demande l'intérêt des personnes nommées à siéger au conseil d'administration.

Louise Tremblay accepte

Sylvain Chartrand accepte

Puisqu'il y a 2 postes à combler au conseil d'administration, tous sont élus par acclamation. On félicite les membres pour leur nomination.

9. Nomination d'un vérificateur des comptes

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Serge Morin que Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk soit nommée vérificateur des comptes pour 2021-2022.

10. Parole aux membres

Les membres discutent de certains points d'intérêt, dont les problèmes occasionnés par les castors autour du lac, le projet de mine de graphite La Loutre qui pourrait avoir un impact au Lac-des-Plages et Saint-Émile-de-Suffolk éventuellement, ainsi que les prochaines élections municipales.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Louise Schmidt et appuyée par Joni Boyd à 11 h 27.

Joël Grégoire
Président de l'assemblée, APRLDI

Chantal Tanguay
Secrétaire de l'assemblée, APRLDI